

Offre d'exposition

La communauté grenobloise des cristallographes est très heureuse de vous inviter du **mardi 29 juin au vendredi 2 juillet 2021** au congrès biennal de l'[Association Française de Cristallographie](https://afc2021.afc.asso.fr/).

AFC 2021 proposera 16 sessions construites autour des groupes thématiques - *biologie, chimie, physique* - et des axes transverses - *croissance cristalline, enseignement et médiation, grands instruments* - de l'AFC ainsi que des sciences de la Terre et de toutes les interfaces entre ces disciplines. Trois conférences plénières, quatre ateliers, quatre sessions posters, des plages de rencontres avec les exposants et une session plénière industrielle sont également prévus. Ce congrès de l'AFC sera aussi l'occasion de la remise du premier prix "André Guinier", des prix de thèse et de la tenue de l'assemblée générale.

Venez nombreux présenter vos produits et vos dernières innovations pendant ce temps fort de la communauté des cristallographes, sur un site d'exposition virtuelle qui maintient la quasi-intégralité du programme initialement prévu.

Enfin, **une session plénière sera spécialement organisée pour les exposants, de manière à ce qu'ils puissent présenter leur société et leur catalogue aux participants.**

Au plaisir de vous rencontrer en virtuel,

Claire Colin & Matias Velazquez, présidents du Comité d'Organisation AFC 2021

Les personnes intéressées par l'exposition virtuelle sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible à la fin de ce document ou contacter l'organisation par mail à Matias.Velazquez@simap.grenoble-inp.fr pour obtenir plus d'informations sur le déroulement de l'exposition virtuelle.

Rejoignez-nous à AFC 2021 !

Réservez votre espace virtuel pour la durée du congrès et venez rencontrer les nombreux participants !

1 Formules espaces d'exposition virtuelle

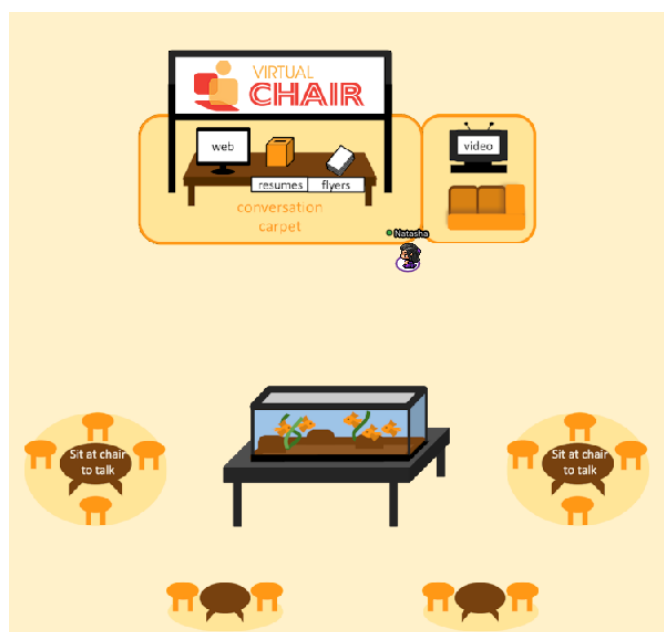
☐ Formule standard : [stand virtuel](#) avec un « tapis de conversation » (*Gather.town*, pour une démonstration, cliquer [ici](#)) qui peut accueillir jusqu'à 12 personnes, dépôt d'une brochure téléchargeable au format pdf et d'un objet *web* (et d'une adresse de site *web* de votre société), téléviseur pour diffusion d'une vidéo de présentation à la demande (lien *Youtube* ou fichier vidéo à fournir, préférentiellement d'une durée de 5 minutes maximum), carte de visite (*Google Forms*), logo et une inscription au congrès (qui inclut l'adhésion pour un an à l'AFC). L'ensemble des items présents sur le stand peut être adapté mais ne doit pas dépasser 4 objets (hors logo). Il est possible de fixer un rendez-vous privé avec des intervenants et/ou des participants à une table de 2 ou de 4 personnes ajoutée à la demande.
Formule standard : **700 € HT**.

☐ Formule améliorée : **outre le [stand virtuel décrit ci-dessus](#), la formule améliorée donne droit à une inscription au congrès supplémentaire (soit 2 inscriptions au congrès –et donc à l'AFC- incluses) et à une présentation orale de 5 minutes au cours d'une session plénière pendant le congrès, et dans la limite des créneaux disponibles.**

Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée. La programmation de cette présentation sera communiquée lorsque le programme définitif sera établi.

Formule améliorée : **1000 € HT**.

Le logo des sociétés exposantes sera présent sur le site web de l'évènement et imprimé dans le livret de conférence. L'utilisation de l'espace virtuel fera l'objet d'une [formation gratuite](#) accompagnée, avec fourniture d'un [guide](#), en amont de l'évènement. Le stand virtuel devrait être disponible et installé un mois avant l'évènement.



Soutenez AFC 2021

Parrainez le congrès !

1 Parrainage

Le parrainage du congrès vous donne accès à un espace d'expression dans les documents officiels et espaces virtuels du congrès :

- Votre logo sur les différents moyens de communication utilisés pour annoncer le congrès,
- Votre logo sur le programme du congrès,
- Une page d'expression (recto) dans le livret du congrès téléchargeable sur le site web,
- Votre logo sur la page « Sponsors officiels AFC 2021 » du site web <https://afc2021.afc.asso.fr/>. Il sera accompagné d'un lien vers une page spécifique dont vous définirez le contenu. Il pourra s'agir, par exemple, d'un texte présentant votre société. A minima, le lien associé au logo pourra renvoyer sur le site web de votre société, sans information additionnelle. L'exposition sur le site web est garantie jusqu'à la mise en place du site web de la prochaine édition du congrès de l'AFC (en 2023).

Parrainage : **400 € HT**.

2 Renforcez votre soutien :

- En affichant votre logo sur la page d'accueil du site web afc2021.afc.asso.fr.

L'exposition est alors garantie jusqu'à la mise en place du site web de la prochaine édition du congrès de l'AFC (en 2023).

Options possibles uniquement en complément du parrainage.

- Affichage de votre logo sur la page d'accueil du site web :
 - * **100 € HT** (limité à 4 parrains, sous réserve d'une demande d'exclusivité).
 - * **600 € HT** pour l'exclusivité (un seul parrain).

AFC 2021

Bulletin d'inscription (1/2)

Une fois rempli, le bulletin d'inscription est à retourner à :

Matias.Velazquez@simap.grenoble-inp.fr

Pour toute question, vous pourrez contacter le secrétariat d'AFC 2021 : secretariat.afc2021@sudcongresconseil.com

Vos coordonnées :

| | |
|----------------------|--|
| Entreprise : | |
| Adresse : | |
| Code Postal : | |
| Ville : | |
| Pays : | |

| | |
|--------------------|--|
| Téléphone : | |
| Télécopie : | |
| Mail : | |

| | |
|-------------------------------|--|
| Personne à contacter : | |
|-------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| Adresse de facturation : (si différente) | |
| N° SIRET | |
| N° TVA | |

AFC 2021

Bulletin d'inscription (2/2)

Votre formule :

1 Formules espaces d'exposition virtuelle

Formule standard : **700 € HT**

Formule améliorée : **1000 € HT**

2 Option parrainage à **400 € HT**

3 Renforcez votre soutien

Logo :

Logo sur la page d'accueil du site web - **100 € HT** - **Accessible uniquement en complément du parrainage.**

Exclusivité de votre logo sur la page d'accueil du site web - **600 € HT** - **Accessible uniquement en complément du parrainage.**

AFC 2021

Conditions Générales de Vente

Les conditions générales de vente ci-dessous définissent les conditions de participation d'une société en tant qu'exposant à AFC 2021.

5 Demande de participation et modalités de paiement

Toute société désirant participer à AFC 2021 adresse à l'organisateur une demande de participation accompagnée du bulletin d'inscription complété. L'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme de payer l'intégralité du prix de la location du stand et/ou des différentes options de prestations choisies par l'exposant.

La société Sud Congrès Conseil est chargée d'établir et de faire parvenir la facture à la société participante. Le règlement du montant de la société participante est à effectuer dès réception de la facture.

6 Désistement – annulation de l'inscription par l'exposant

La demande de participation constitue un engagement ferme.

En cas de désistement ou de demande de réduction de surface, la société exposant demeure redevable de 25 % du montant HT de sa réservation jusqu'au 15 juin 2021, et de l'intégralité du montant HT de sa réservation après le 15 juin 2021.

Tout désistement doit être communiqué par la société exposant par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :

Matias Velazquez
SIMaP, bâtiment recherche « Phelma », bureau 254
1130 rue de la piscine
38402 SAINT MARTIN D'HÈRES Cedex